



Projet institutionnel de la crèche de l'Ô Vive

Ceci est le premier projet institutionnel révisé après 4 ans de fonctionnement de la crèche de l'Ô Vive novembre 2021 par Natacha Berger Directrice.

1. Historique et situation géographique

La crèche de l'Ô vive est gérée par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des Communes de Dardagny et Russin.

Située sur la commune viticole de Dardagny, à l'ouest du village de la Plaine proche de la gare et des rives du Rhône, la crèche de l'Ô Vive se situe dans une zone de trois bâtiments qui ont vu le jour en 2016. Le premier bâtiment accueille un EMS, le troisième des logements et la crèche se trouve dans le deuxième bâtiment, au rez-de-chaussée de l'immeuble accueillant l'IEPA de la Plaine.

A l'arrière de la crèche, une zone de renaturation avec un mur aux hirondelles et une plage ont été aménagées en 2017.

Des places « dépose- minute » sont réservées aux parents pour amener et venir chercher leurs enfants.

La crèche doit son nom à la rivière de l'Allondon qui traverse le village et qui signifie l'eau vive.

2. Statut Juridique

Il est créé sous la dénomination de Groupement intercommunal en faveurs de la jeunesse des Communes de Dardagny et Russin un groupement d'intérêt intercommunal, au sens des articles 30, alinéa 1 lettre u et 51 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984.

3. Autorisation d'exploiter

La direction est au bénéfice d'une autorisation de fonctionnement délivrée par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ) de l'Office de la Jeunesse du canton de Genève.

4. La mission

La mission de la crèche est d'accueillir les enfants d'âge préscolaire, sans distinction d'origine, de culture, de religion et de classe sociale en leur offrant un environnement propice à leur épanouissement personnel et favorisant leur développement moteur, cognitif, social affectif et créatif.

5. Les horaires et fermetures institutionnelles

La crèche ouvre de 7 h à 18 h 30. Pour le bien-être de l'enfant, le placement en collectivité ne devrait pas dépasser 10 heures.

Les fermetures institutionnelles sont les suivantes :

- Noël : 2 semaines (vacances scolaires Genevoises)
- 4 semaines en août (reprise comme l'école Genevoise)
- Jours fériés : jeune Genevois, vendredi Saint, lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, jeudi de l'ascension, 1^{er} mai et 1^{er} août

6. Organisation du groupe

La capacité d'accueil est de 20 enfants répartis comme suit :

15 places pour la commune de Dardagny et 5 places pour la commune de Russin dès la rentrée 2022/2023 la commune de Russin disposera de 4 places.

Le groupe est constitué de :

- 4 enfants de 0-1 an
- 5 enfants de 1-2 ans
- 11 enfants de 2-4 ans

Un espace spécial est prévu pour les 4 bébés.

7. Critère d'admission et abonnement

La crèche s'adresse aux parents qui habitent sur les communes de Dardagny et Russin. La priorité est donnée aux familles dont les deux parents travaillent ainsi qu'aux fratries.

L'abonnement minimum est de 2 journées complètes.

Le personnel

Le personnel se compose de :

Direction et administration

- Un poste de direction à 60 % et 20 % terrain
- Un poste de Suppléante
- Pop Poppa service famille s'occupe de la partie administrative

Personnel éducatif

- 3,1 postes d'éducateur/trice-s diplômé/es
- 2,2 postes d'assistant-e-s socio-éducatif/ve-s ou d'auxiliaires
- 0,8 poste d'aide

Personnel technique

- Un poste d'employé de maison à 40 %

8. Collaboration avec les services extérieurs

Afin de garantir un accueil de qualité pour la prise en charge quotidienne des enfants au niveau de la santé, de l'alimentation et du développement physique et psychique, la direction et le personnel éducatif collaborent régulièrement avec les services extérieurs suivants :

- Le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ)
- Le Service santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) (infirmière, diététicienne, et psychomotricienne)
- Le Service de psychiatrie de l'enfance et de l'adolescent (SPEA) par le service de la Guidance infantile (psychologue, logopédiste)
- Le Service éducatif itinérant (SEI)
- Le Service de protection des mineurs (SPMi)

9. Le multi âge

La crèche de l'Ô Vive fonctionne en multi âge. Une organisation qui se rapproche de la cellule familiale. Ce modèle ressemble plus à la réalité quotidienne car, sauf dans le système actuel scolaire, la plupart des organisations sociales et du travail fonctionnent de cette

manière. Cet accueil a plusieurs avantages. Tout d'abord, cela permet de favoriser les comportements d'entraide, de partage et de collaboration pour tous les enfants. Les plus petits peuvent apprendre en observant et en imitant les plus grands. Nous savons que les enfants apprennent mieux entre eux car ils sont plus proche cognitivement. De ce fait, ils peuvent mieux comprendre leur problème. Deuxièmement, en aidant les plus petits, les plus âgés développent leur autonomie et leur sens des responsabilités. Le mélange d'âge favorise l'interaction chez les enfants. Ce mode d'accueil contribue aussi bien au développement socio-cognitif et du langage du petit enfant qu'à l'augmentation des capacités d'apprentissage des plus grands. De plus, les fratries se retrouvent dans le même lieu d'accueil et peuvent avoir la même éducatrice de référence sur les 4 ans de fréquentation de l'institution. Ce modèle favorise une stabilité et une bonne connaissance des besoins des enfants et des familles. Enfin, de par le mélange d'âge il y a moins de comparaisons possibles ce qui diminue les enjeux de performance et contribue à un meilleur développement de l'estime de soi.

10. La ligne pédagogique

Le projet pédagogique est basé principalement sur la pédagogie active et s'appuie sur les découvertes des neurosciences. « L'engagement actif, l'étayage de l'autre et le mélange des âges sont trois paramètres fondamentaux de l'apprentissage pour le jeune enfant. » Céline Alvarez p 94.

L'adulte étant un élément clé du système d'apprentissage, il proposera un étayage bienveillant, individualisé et non-invasif. Le plaisir et la curiosité étant le moteur des apprentissages, l'adulte proposera des activités et un environnement riche et attractif correspondant aux intérêts des enfants. Ceci dans le but de favoriser une motivation endogène des apprentissages.

L'accueil en multi âge favorise la transmission de savoir entre enfants et à développer des comportements sociaux plus riche.

Pour répondre aux besoins et aux intérêts à la fois individuels de l'enfant et du groupe, une grande importance sera portée à l'aménagement de l'espace, aux jeux et à la diversité des matériaux mis à leur disposition. Les locaux seront aménagés par coins qui ont chacun leur spécificité et qui seront modifiés régulièrement. Chaque coin doit permettre à l'enfant de pouvoir répondre à son besoin de développement cognitif, créatif, langagier, socio-affectif, moteur. Un espace dans le réfectoire est aménagé avec du matériel adapté aux plus grands.

1. L'adaptation

Cette période, appelée d'adaptation, est essentielle pour une bonne intégration de l'enfant. Elle se fait progressivement et au minimum sur une semaine mais comme chaque enfant est différent, celle-ci peut être prolongée ou modifiée en fonction de ses réactions. Ce temps implique une collaboration étroite entre les parents et l'équipe éducative ainsi qu'une grande disponibilité.

Pendant cette période, le parent transmet à la référente les informations nécessaires à la bonne prise en charge de son enfant, comme ses habitudes d'endormissement, son rythme de vie, son alimentation et ses activités préférées. L'enfant va faire connaissance de ses pairs et du personnel, et se familiariser avec les lieux. Ce moment d'échange permet de tisser un lien de confiance avec la famille et contribue à ce que la séparation se fasse dans les meilleures conditions.

2. L'accueil et retrouvaille

L'accueil du matin se fait entre 7h00 et 9h15. Les parents sont tenus d'amener leur enfant jusqu'à l'espace de vie après lui avoir enlevé sa veste, mis ses pantoufles et lui avoir lavé les mains. L'enfant est sous la responsabilité du parent tant qu'il n'a pas été pris en charge par le personnel. Durant ce temps, l'équipe éducative est disponible pour accueillir la famille et prendre note des informations nécessaires à la bonne prise en charge de l'enfant.

Les retrouvailles se font de 16h30 à 18h30. Chaque départ doit être signalé à un membre de l'équipe. Dès que l'enfant a été confié à ses parents il est sous leur responsabilité.

L'institution fermant à 18 h 30 nous demandons aux parents de venir 10 minutes avant la fermeture afin que l'éducatrice puisse faire un bon retour de la journée.

Le moment de retrouvaille permet aux éducatrices de faire un compte rendu sur les activités et le comportement de l'enfant durant la journée. Pour tout ce qui est plus spécifique au développement de l'enfant, il est préférable de prendre un rendez-vous avec l'éducatrice référente pour un entretien individuel.

Toutefois le parent peut venir chercher son enfant ou l'amener dans les tranches horaires 12h00 / 12h 30 et 14 h 00/ 14 h30. Ceci afin de ne pas perturber l'organisation des activités et des sorties.

3. Alimentation et repas

Les repas sont livrés par l'EMS de la Plaine dont le fournisseur est ELDORA. Les produits Genève Région Terre Avenir (GRTA) sont mis au menu minimum une fois par jour. Un repas végétarien est proposé une fois par semaine. Les menus composés par le cuisinier sont validés par la direction.

Le repas se fait dans une ambiance calme et conviviale. L'enfant est invité à goûter les aliments. Un adulte est assis à table avec les enfants et l'accompagne dans l'apprentissage de manger seul et la découverte des aliments. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant de venir à la crèche. Pour les plus petits, les repas sont en fonction de leur rythme et l'introduction des aliments se fait en concertation avec les parents. L'allaitement maternel étant favorisé les mamans peuvent venir allaiter ou amener le lait maternel. Pour les plus grands, une collation est proposée aux alentours de 9h00. Le repas à lieu entre 11h15 et 11h30 et le goûters vers 16h00. Les menus de la semaine sont affichés dans l'entrée. Pour les goûtés d'anniversaire, la crèche s'occupe de tout. Par esprit d'équité et de choix des familles, il n'est pas autorisé d'amener des sucreries ou des petits cadeaux pour le groupe.

Pour toutes questions relatives à des régimes alimentaires dus à un problème de santé ou une allergie, un certificat médical est demandé et une rencontre avec l'infirmière du SSEJ est organisée.

4. Le moment de repos

Le moment de repos est essentiel pour le bon développement de l'enfant. La crèche dispose d'un espace de repos pour les 0-2 ans et d'un autre pour les 2-4 ans. Pour les plus petits, le rythme de l'enfant est suivi. Le moment de repos pour les plus grands a lieu après le repas de midi vers 12 h 30. Un moment de repos est proposé à tous les enfants même ceux qui ne dorment pas. Cela permet aux enfants de se ressourcer dans une ambiance calme. Après 45 minutes de temps de repos les enfants qui ne dorment pas sont levés. Un adulte est toujours présent dans la salle.

5. Le jeu et les activités

L'enfant apprend par le jeu. Le jeu a une place importante dans les apprentissages et le développement de l'enfant. C'est sa principale activité. Le moteur premier du jeu est le plaisir. L'adulte, par son observation de l'enfant et du groupe et ses connaissances

théoriques du développement de l'enfant va créer un environnement propice aux apprentissages répondant à leurs besoins et intérêts.

. L'adulte va accompagner l'enfant en le soutenant par sa présence, le regard et la parole. Ses interventions auront pour but de le valoriser, de l'encourager dans ses découvertes et ses résolutions de problèmes ainsi que dans sa recherche d'autonomie. L'important dans cette démarche est le processus d'apprentissage et non la réussite. C'est pourquoi l'adulte ne donnera pas la solution ou le fera à sa place.

Un moment de rassemblement est proposé à tout le groupe durant la journée. Il permet de se dire bonjour, de parler devant les autres, d'apprendre des chansons et des comptines, lire des histoires et d'autres animations selon les thématiques abordées.

Des activités par petits groupes comme la cuisine et la motricité sont aussi organisées.

Une attention particulière est mise sur la littérature enfantine et le choix des albums mis à disposition des enfants, aussi bien chez les bébés que chez les grands. Des moments de lecture à la demande de l'enfant ou en regroupement ont lieu tout au long de la journée. Il est d'ailleurs reconnu que lire a une influence sur la future réussite scolaire. La lecture donne la possibilité à l'enfant de s'approprier la langue du récit qui lui permettra de donner du sens à ses expériences et de construire son identité.

6. Les sorties et activités extérieures

Les activités extérieures ainsi que la découverte de l'environnement et du quartier sont favorisées. De par sa situation géographique, le village de la Plaine offre une diversité de découverte de la nature comme des balades au bord de l'Allondon, le quartier de la Donzelle bordé de vignes, les bords du Rhône et la zone de renaturation. La crèche est dotée d'un jardin clôturé avec un espace jeu pour les 1 à 4 ans et un bac à sable. Les sorties extérieures au village se font avec le train ou les Transport Public Genevois (TPG). Afin de pouvoir participer à toutes ces activités, l'enfant doit être habillé de façon pratique et adapté aux conditions météorologiques et de la saison. Pour cela, une paire de bottes en plastique, qui reste à la crèche, est demandée aux parents en début d'année. Nous disposons de poussettes pour aller promener les plus petits.

7. Les projets

La proximité de l'EMS « La Résidence de la Plaine » inscrit la crèche dans un contexte intergénérationnel. Une fois par mois un groupe d'enfant va partager un moment de jeu avec les personnes âgées. Nous sommes régulièrement invités à participer aux fêtes organisées par l'EMS tout au long de l'année.

Berger Natacha Directrice

ESPACE DE VIE ENFANTINE « l'Ô Vive »

19 route de Challex

1283 La Plaine

TEL. :022/754.11.93

Email : ovive@dardagny.ch

Références Bibliographiques

Programme « Jouer c'est magique », publication du Québec/gouvernement du QC, 2004 ED.
du Ministère de la Famille et des Aînés. 2007

Weikart P. David, Bourgon Louise, Hohmann Mary, Proulx, Michelle (2007), Partager le plaisir d'apprendre : guide d'intervention éducative au préscolaire, De Boeck

Post Jacalyn, Hohmann Mary, Bourgon Louise, Léger Sylvaine, (2004), Prendre plaisir à découvrir Guide d'intervention éducative auprès des poupons et des trottineurs, Gaëtan Morin

Rameau Laurence (2015), Un bébé à la crèche Pédagogie et Neurosciences, Philippe Duval
Sous la direction de Boris Cyrulnik et Laurence Rameau. (2011), l'accueil en crèche, Philippe Duval

Lopes, Jean Marc, (2005). L'implantation du multiâge dans le CPE La Petite Ecole, de Daveluyville site Petit monde. 2005.

Rasse Myriam, Appel Jean Robert, (2016). L'approche pikléienne en multi accueil Erès

Schuhl Christine, (2003.) Vivre en crèche, Remédier aux douces violences, Chronique Sociale

Athlan, Nathalie (2005) « Bébé bouquine ! » in Parole, Revue de l'Institut suisse Jeunesse et Médias, n°2/05.

Athlan Nathalie (2008) Trop petit pour lire ? site nathalieathlan.com

Alvarez Céline (2016) Les lois naturelles de l'enfant. Les arènes

Héritier-Davet, Recueil organisationnel et pédagogique pour l'accueil en multiâge en institution de la petite enfance

Mise à jour le janvier 2022 NB